
La **VIE** des

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Vol. III, n. 6

MONTREAL

Février 1945

SOMMAIRE

DROIT DE RELIGIEUX

- Moïse Roy** La S. Eucharistie dans les Oratoires
intérieurs..... 161

SPIRITUALITÉ

- Henri-Marie Bradet** Savoir s'évader..... 164
Une Carmélite L'Oraison..... 168

HISTOIRE

- M. Cyrille et Jogues Massé** Deux Centenaires..... 185

Chronique — Consultations — Comptes rendus

La VIE des COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Publication

des RR. PP. Franciscains du Canada

Paraît le 15 de chaque mois, de septembre à juin, en fascicule
de 32 pages. Abonnement : \$1.25 par année.

Cette revue est imprimée en vertu du certificat No 164
de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Enregistré au Canada comme matière postale de seconde classe.



Rédaction : 3113, avenue Guyard, Montréal.

Administration : C.P. 1515, Place d'Armes, Montréal.

Directeur : R.P. Adrien-M. Malo, O.F.M.

Conseil de direction : S.E. Mgr J.-C. CHAUMONT, vicaire
délégué pour les communautés religieuses.

Mgr Ulric PERRON, vicaire délégué pour les communautés
religieuses.

Mgr J.-H. CHARTRAND, vicaire général.

Secrétaire : R.P. Jogues MASSÉ, O.F.M.

Administrateur-gérant : M. J.-Charles DUMONT.

Avis concernant les Consultations.

1. — Le service des consultations ne tiendra compte que des lettres qui porteront une signature.
2. — La revue ne publiera que les consultations réunissant les conditions suivantes:
Présentations par les supérieurs, sauf les consultations par les prêtres ;
Utilité pour le bien général de la revue ;
Absence d'opposition du consultant.

Nihil obstat :
Hadrianus MALO, O.F.M.

Imprimatur :
† Josephus CHARBONNEAU

Marianopoli, die la februarii 1945

La S. Eucharistie dans les Oratoires intérieurs

L'exposé qui suit veut répondre à la consultation rédigée en ces termes :

« Une communauté qui a une chapelle publique pour tous ses exercices religieux peut-elle légitimement avoir, à l'intérieur, des oratoires avec le T.S. Sacrement pour le groupe fort nombreux des malades (il s'agit d'une infirmerie régionale), et pour celui des novices ? »

On doit résoudre cette question en recourant aux canons 1265 § 1, 2° et 1267, ainsi qu'à la réponse donnée par la Commission d'interprétation du Code le 2 juin 1918. Au canon 1265 § 1, 2°, le Code concède que la S. Eucharistie puisse, moyennant la permission de l'Ordinaire du lieu, être gardée dans l'oratoire principal (public ou semi-public) de toute maison pieuse ou religieuse. Mais au canon 1267, après avoir révoqué les privilèges contraires, il détermine que « dans les maisons religieuses et les établissements pieux, la S. Eucharistie ne peut pas être gardée ailleurs que dans l'oratoire principal ».

a) Quand une communauté possède une église ou une chapelle publique dans laquelle elle fait habituellement ses exercices religieux, le Saint-Sacrement ne peut pas être conservé dans une autre chapelle. Il en sera de même si la communauté, n'ayant pas d'église ni d'oratoire public, a la permission de garder la Sainte Réserve dans un oratoire (semi-public) intérieur.

b) D'autre part, si la communauté possède une église ou un oratoire public et qu'elle n'ait pas l'habitude de faire ses exercices de piété dans cette église ou cet oratoire public mais dans un autre oratoire intérieur, l'Ordinaire peut alors permettre, suivant la réponse du 2 juin 1918, de garder le Saint Sacrement dans cet oratoire intérieur, sans que l'église, soit privée de son droit de garder la Sainte Réserve.

c) La Commission d'interprétation du Code concède toutefois qu'on puisse conserver la Sainte Eucharistie dans plusieurs oratoires d'une même maison religieuse quand « dans le même édifice matériel il y a des familles distinctes et séparées au point de constituer des maisons religieuses ou pieuses formellement distinctes »¹.

1. On doit retenir cependant, dans tous ces cas, qu'il faut, pour pouvoir jouir du privilège de garder le Saint Sacrement, être en mesure d'avoir la sainte Messe régulièrement au moins une fois chaque semaine (can. 1265 § 1).

Par suite, s'il y a dans une même maison religieuse ou dans le même établissement pieux plusieurs congrégations diverses ou plusieurs familles formellement distinctes du même Institut qui ne font pas leurs exercices religieux dans le même endroit, mais chacune dans des chapelles différentes, l'Ordinaire du lieu peut autoriser qu'on garde la S. Eucharistie dans les oratoires de chacun de ces groupes. Mais encore faut-il être certain que l'on a affaire à des groupes formellement distincts et séparés.

On peut citer comme exemples d'établissements religieux dans lesquels vivent plusieurs « familles distinctes » : un séminaire ou un collège dans lequel se trouve une communauté de religieuses affectées au service matériel ; un établissement d'instruction où il y a une communauté de prêtres séculiers ou de religieux et un pensionnat avec sa chapelle particulière pour les exercices de piété des élèves.

Il n'y a pas lieu de douter quand on est en présence de deux Instituts religieux différents. Mais le cas n'est plus aussi clair quand on trouve dans la même maison diverses classes de religieux appartenant à la même congrégation ou au même Ordre. Il est certain que les clercs et les frères laïcs d'un même Institut ne forment qu'une seule famille. Il en est de même, à plus forte raison, pour les religieuses de chœur et les sœurs converses. Pareillement les malades retenus à l'infirmerie ne forment pas une famille distincte des autres religieux de la maison.

Le *Monitore Ecclesiastico* (1918, p. 240 en note), se basant sur le fait que Code (can. 564) interdit les rapports entre les novices et les profès, a cru pouvoir admettre que les novices formaient une famille distincte et qu'on pouvait garder le S. Sacrement dans leur chapelle quand ils y font régulièrement leurs exercices de piété. Mais la plupart des commentateurs ont rejeté cette opinion et soutiennent que les novices et les scolastiques, comme tels, ne forment pas des familles distinctes l'une de l'autre ni des profès. (Voir : Maroto, *Comment. pro Religiosis*, t. I, pp. 103-105 ; Vermersch, *Periodica* 1921, p. 154 ; Creusen, *Revue des Com. Religieuses* : Documents du S.-Siège, p. 49).

Il pourra en être autrement toutefois, si le noviciat se trouve logé dans un bâtiment voisin, bien que sur le même terrain, ou encore si divers groupes forment dans la même maison de véritables communautés séparées avec chacune leur supérieur local

propre. Ce cas se vérifie quand on a d'un côté la maison-mère ou une maison provinciale et de l'autre un noviciat ou un scolasticat avec des supérieurs locaux différents. (Voir : Bastien, *Directoire Canonique*, éd. 1933, n. 187 ; Schafer, *De Religiosis*, n. 436 ; *Comment. pro Relig.* ibid.).

Si nous considérons maintenant la question, telle qu'elle a été posée par la consultante, il ressort assez clairement des règles du Droit qu'il faille ici répondre négativement. On ne voit pas en effet que les novices et les malades soient ici constituées en communautés vraiment distinctes avec chacune une véritable supérieure locale propre. A propos des oratoires d'infirmes qu'on trouve dans les maisons religieuses, le Père Vermeersch n'hésite pas à déclarer qu'on ne peut pas y conserver le Saint Sacrement (*Epitome J.C.* t. II, n. 592). Si pourtant l'infirmier ou le sanatorium est établi dans la maison religieuse pour toutes les malades de la région, avec une véritable supérieure particulière pour tout le personnel de l'infirmier, il serait alors possible d'obtenir de l'Ordinaire l'autorisation de garder la Sainte Réserve dans la chapelle pour les malades.

S'il arrive que diverses classes de religieux ou de religieuses ne forment pas des familles distinctes et qu'elles ne puissent pas facilement faire leurs exercices religieux dans le même oratoire, il leur est alors permis de s'adresser à la S. Congrégation des Religieux pour obtenir un indult apostolique (can. 1265 § 2) qui ne leur sera pas refusé.

Montréal

MOÏSE ROY, S.S.S.

NÉCROLOGIE

R.P. Ethelbert Sambrooke, O.F.M. — R.P. Erle Bartlett, S.J. — R.P. Gabriel Larue, S.J. — R.F. Salvator Dufresne, O.F.M. — RR.FF. André et Marcellin, O.C.R. — RR.SS. Jean Manetti, Marie-Porphyre, Antoine de Jésus, Pascal Baylon, Ursule du Sacré-Cœur, Bernardine et Alphonse du Rédempteur, F.C.S.P. — RR.SS. Marie-Angèle et Sainte-Eustella, A.S.V. — RR.MM. Marie-de-l'Incarnation et Marie Saint-Joseph, J.M. — RR.SS. Sainte-Cunégonde et Sainte-Léonie-de-Jésus, C.N.D. — RR.SS. Marie-Angèle et Marie-Louise-Anna, P. de M. — R.S. M.-Rose Laliberté, S.G.M. — R.S. Élisabeth de Marie, SS. NN. J.M. — R.S. Gilberte Lamy, R.H. — R.S. St-Philippe-de-Néri, S.F.d'A. — R.S. Marie-du-Saint-Esprit, P.S.S.F. — R.S. Marie-de-Sainte-Ursule, C.S.C. — R.S. Marie-Euphrasie-de-Jésus, B.P. — R.S. Georgine Langevin, S.G. S.-H.

R. I. P.

SAVOIR S'ÉVADER

Notre instinct le plus profond, écrit le philosophe russe Nicolas Berdiaeff, c'est l'évasion, et toutes nos autres tendances ne seraient, au fond, que des manifestations de ce principal et premier besoin. Par nos sens, ne sommes-nous pas entièrement tendus vers le monde extérieur ? Tournées vers les êtres et les choses, notre intelligence leur demande la vérité, notre volonté le bien, notre sensibilité des impressions morales et physiques, notre corps des aliments, des vêtements et tout ce qui conditionne son épanouissement. Comme les ondes captées par les antennes sont transformées en sons, ainsi les réalités externes deviennent la nourriture de toutes nos facultés internes.

N'ayant pas en nous-mêmes ce qu'exige le complet développement de notre personnalité, il est tout naturel de le chercher au dehors. C'est la pauvreté de notre intérieur qui nous tourne vers l'extérieur, comme c'est l'insuffisance des individus qui a créé les sociétés, celle des nations qui crée les pactes et les ententes, celle du monde entier qui le courbe devant un Suprême Auteur. Nul homme, s'il est normal, ne peut concevoir sa perfection, sans sortir de lui-même pour emprunter aux êtres et aux choses, pour rencontrer les créatures et leur Créateur. Il n'y a à proprement parler que les hystériques à s'enfermer en eux-mêmes sans aucun débouché sur le monde et la société. Si l'huître peut vivre dans sa coquille, le ver à soie dans son cocon, l'être humain ne peut s'épanouir en son « moi ». Intellectuellement et moralement, les emmurés, les renfrognés et les repliés sur eux-mêmes sont des êtres faibles : la sortie de soi étant une condition de vie pleine et heureuse.

Mais s'échapper ainsi de soi-même, n'est-ce pas la dissipation, l'éparpillement, donc tout l'opposé de ce recueillement si nécessaire à la vie sérieuse ? Aucunement, car se recueillir, ce n'est pas se contempler soi-même mais s'évader en Dieu présent en son âme. De même la méditation et l'étude ne sont pas des retours sur sa personne, mais une concentration de l'esprit sur une grande pensée, sur un grand objet. Nous ne sommes que des nains, sans doute, mais les problèmes qui doivent hanter nos cerveaux et nos cœurs sont géants. Pourtant, on ne les trouve en soi que si d'abord on les y a mis par la contemplation du monde et de Dieu. Et cela

exige les évasions de la prière, de l'étude, du dévouement, du don de soi-même. La beauté des ruches ne dépend-elle pas du va-et-vient ininterrompu des abeilles ?

En fait, nous sommes tous des évadés et nous ne différons que par les motifs et les lieux de nos fuites loin de nous-mêmes. Qu'une évasion soit bonne ou mauvaise, cela dépend surtout de son *terme*. Il y en a qui s'évadent par en haut, mais le plus grand nombre s'évadent par en bas. Tous s'évadent : le saint qui se perd en Dieu et l'avare qui s'absorbe dans son argent ; l'apôtre qui recherche les âmes et l'égoïste qui poursuit ses intérêts ; celui qui se mortifie tout aussi bien que celui qui s'amuse. Pour s'arracher à sa mélancolie et au désir du suicide, Ève Lavallière trouve dans l'art théâtral une forme d'évasion. D'autres la cherchent dans le plaisir, dans l'amour, dans le voyage, dans la vie sociale, etc... D'autres beaucoup moins nombreux s'évadent en Dieu : prêtres, religieux, religieuses, chrétiens fervents. On n'entre pas dans les cloîtres pour vivre de soi-même, mais de Dieu et avec Dieu, et nul n'est plus évadé et moins solitaire que le contemplatif pur qui ne vit qu'en la présence du très présent Seigneur. Qui ne voit que le terme d'une évasion en mesure la qualité ?

Ce que chacun est, c'est ce qui commande la forme de son évasion : « Tel on est, dit saint Thomas, telle nous apparaît la fin ». Au même coup de fusil qui retentit dans la forêt, on voit les oiseaux s'élever dans les airs, les marmottes se tapir dans leur trou, les cerfs s'enfuir à toute vitesse, les animaux aquatiques plonger dans les eaux. Ainsi, les mêmes événements provoquent-ils des réactions bien différentes dans les âmes, selon leurs dispositions intellectuelles et morales. D'une même guerre, le capitaliste profitera pour centupler ses revenus, le nationaliste y verra une occasion de développer son pays, le communiste un excellent moyen de propagande. Pour les âmes religieuses, quel beau motif de prier et de se sacrifier pour la pauvre humanité ! A côté des événements extraordinaires, il y a la tâche quotidienne, et c'est surtout devant elle que l'on fuit. Il est si facile de rogner son devoir, d'écourter sa prière, de fuir l'acte de charité qui s'en vient et la mortification que l'Esprit suggère. Mais le terme de l'évasion dit toujours ce que l'on est : paresseux, l'on s'évade dans l'oisiveté ; aigris, dans la critique ; tristes, dans la mélancolie ; vaniteux et égoïstes, dans la recherche de soi. Comme le disait Notre-Seigneur, notre cœur va toujours là où est notre trésor.

Savoir s'évader ! C'est à la fois un *art* et une *science*. On s'entraîne à un art mais on apprend une science. La véritable évasion ne s'apprend et ne s'acquiert qu'avec de la *lumière* et de l'*exercice*. Ayant fait très, très large la part de la grâce dans cette œuvre d'évasion vers le surnaturel, il faut ensuite beaucoup, beaucoup compter sur ses efforts personnels. L'intelligence, utile à tout, l'est particulièrement pour le travail de la perfection. C'est elle, en effet, qui donne des vues réalistes, indiquant le meilleur moyen pour atteindre la fin. Dans la vie spirituelle comme ailleurs, tous les procédés n'ont pas la même valeur : il y a de l'essentiel et de l'accessoire, il y a l'amour de Dieu qui est fin et il y a la mortification qui est moyen. Afin qu'en chaque action, l'on fasse bien jouer ce principe, il faut une intelligence sans cesse en éveil, capable de discernement et de discrétion.

En plus de voir, il faut agir. Tout ce qui aguerrit, entraîne, endurecit un homme pour une fin déterminée est ascèse ou exercice, c'est la même chose. Pour pouvoir souvent s'évader en Dieu, il faut à la fois un labeur *négatif* et *positif*. Il est aussi nécessaire de déblayer le terrain, de le dégager et de le sarcler que de le semer et de l'arroser pour avoir un beau jardin. Sevrage progressif ou renoncement total aux obstacles, marche en avant ou actes positifs, voilà ce qu'il faut faire tour à tour pour maîtriser l'art de l'évasion par en haut, dans la vertu. Comme l'art militaire inclut l'entraînement et l'attaque, ainsi l'art de l'évasion exige qu'on se libère du péché et des habitudes grossières afin de pouvoir s'élever dans les hauteurs. Comment l'oiseau pourrait-il voler si un fil le retenait au sol ?

La forme d'évasion la plus parfaite, c'est la *prière*, par laquelle l'esprit et le cœur montent vers Dieu. On sait toute l'intelligence et toute la liberté d'âme qu'elle réclame, étant comme dit saint Thomas, un acte de la raison. Présupposant de nombreuses vertus comme la foi, l'espérance, l'humilité, la charité, la dévotion, ajoutons qu'elle ne sera parfaite qu'après beaucoup d'entraînement.

Nécessaire à tous les croyants, la prière l'est particulièrement aux *âmes religieuses*, parce que, plus que tout autre, elles ont besoin de s'évader. Cela pour deux raisons. D'abord, une vie apostolique ne peut *s'équilibrer* que si elle se ménage des minutes dans les heures, des heures dans les jours et des jours dans les années, pour s'évader en Dieu. Nul combattant n'est toujours dans l'arène : il lui faut du repos. Les techniciens de la parole publique et les

maîtres de la pensée voient dans la détente, l'oubli complet de ses préoccupations, une condition essentielle de succès. Pourquoi en serait-il autrement dans la vie spirituelle ? Là aussi, surtout là, il faut se détendre, s'évader, monter sur la montagne. Pour faire du bien au sol, les eaux quittent nos océans et nos fleuves, montent dans les airs pour se constituer en nuages, et ensuite descendent sur la terre. C'est ainsi que tout apôtre ne sera fécond qu'en remontant vers Dieu avant d'aller aux âmes, en prenant toujours la voie qui passe par le ciel. Autrement, on arrive vite à faire l'œuvre de Dieu sans Dieu, à matérialiser son apostolat, à se faire fonctionnaire de l'ordre surnaturel. Dans de pareilles conditions, on tombe vite dans l'acédie.

Les âmes religieuses et apostoliques doivent encore s'évader pour *échapper* aux tristesses et aux découragements que pourrait leur inspirer leur vocation, considérée d'un point de vue trop naturel. Devant les lenteurs du Royaume de Dieu à s'établir sur notre planète, l'incompréhension de ceux qui devraient nous secourir, les échecs de nos plus chères entreprises, l'abandon des masses que nous voulions au Christ et la victoire de nos ennemis, il est bien humain que la souffrance et l'inquiétude remplissent l'âme apostolique. Quoi ! tant de générations se sont dépensées pour le règne du Maître, et ce règne n'a jamais semblé si précaire ! C'est alors que l'apôtre doit s'évader en Dieu : il y trouvera de la force et de la joie, de l'ardeur et de l'optimisme, surtout un point de vue plus haut. Aperçus de ce roc immuable qu'est son Dieu, comme ils lui paraîtront mesquins et ridicules ces flots qui l'assailent, et comme elles seront lumineuses les ombres de la terre, vues dans la LUMIÈRE !

Vu en Dieu, le monde est beau, car il y a assez d'amour pour couvrir la multitude des péchés. La charité, parce qu'elle est d'un autre ordre, dépasse infiniment toutes les œuvres humaines. Labeur des saints, pénitences des claustrés, sacrifices des mères, travaux des éducateurs, zèle des jocistes, aumônes des pauvres, échecs acceptés dans la foi, que tout cela pèse lourdement dans la balance du Souverain Juge ! En Dieu, nous verrons que c'est à coups de sacrifices et d'amour que seront vaincus l'égoïsme et la haine de nos modernes barbares.

L'ORAISON

« Toute la terre est livrée à une grande désolation car il n'y a personne qui réfléchisse en son cœur. » (Jér., XII, 11.)

Cette constatation poignante qui navrait l'âme du prophète, ne vient-elle pas encore de nos jours attrister le penseur chrétien qui assiste, impuissant, aux bouleversements terribles de l'heure présente ? Avec le scandale des mœurs qui entraîne aux pires catastrophes, est-il suffisant de qualifier notre époque de superficielle ? Abandonnant ces basses régions à ceux qui les fréquentent, demandons-nous si ce terme ne pourrait pas toutefois s'appliquer à une certaine catégorie d'humains qui survolent de haut, cependant, ces zones dangereuses. En matière d'apostolat, par exemple, n'a-t-on pas appelé « hérésie de l'action » ce funeste courant qui entraîne avec impétuosité, sans laisser ensuite de traces durables ?

Dans ce retour à Dieu que doit opérer l'univers, sous peine de se voir abîmer dans un désastre encore plus terrifiant, la prière ou oraison devra avoir la part prépondérante, sans quoi les plus généreux efforts du zèle apostolique demeureront stériles. Une vie intérieure, intensément vécue, s'impose donc comme premier fondement de cette réforme de la société que chacun souhaite ardemment. Mais comme la société se compose d'individus, c'est à chacun qu'il incombe d'opérer sa propre réforme. Pour donner Dieu aux autres, il faut d'abord le posséder soi-même, avoir perçu quelque chose de sa suavité, pour en communiquer le goût autour de soi.

Si la séraphique Thérèse d'Avila revenait parmi nous, ne reprendrait-elle pas encore, et avec quelle anxieuse ardeur, son grand leitmotiv : « Oraison ! . . . Oraison ! » Elle y conviait, non seulement tout chrétien ordinaire, mais aussi les chefs des nations. « Si ceux qui gouvernent, disait-elle, faisait chaque jour une demi-heure d'oraison, le monde serait autrement gouverné. » — « Un quart d'heure au moins d'oraison par jour, disait-elle encore, et je vous promets le ciel... » « Oh ! si je pouvais faire entendre ma voix jusqu'aux extrémités du monde, je crierais à tous : « Priez, priez, et je répéterais avec mon divin Maître : « Il faut toujours prier et ne jamais se lasser. »

Cet appel pressant à l'oraison ne s'adresserait-il pas surtout aux âmes consacrées, à ces choisis de Dieu, destinés à être dans

son Église le sel de la terre ? Au jour de leur oblation, un flambeau ne leur a-t-il pas été mis en main pour leur signifier qu'ils devaient allumer partout, au long des sentiers, ce feu sacré de l'Amour divin ?

Devenir une âme de prière, progresser de plus en plus dans les voies de l'oraison, tel doit donc être le grand souci de quiconque s'est engagé dans le chemin de la perfection. En général, et il faut s'en réjouir, on comprend l'importance de l'oraison et on s'y adonne consciencieusement, sachant qu'on peut en retirer de grands biens si on y est fidèle, s'attendre à tous les maux si on l'abandonne. Il est moralement impossible d'aimer Dieu sans estimer ce saint exercice et c'est pourquoi saint Alphonse de Liguori a pu dire : « Une religieuse sans oraison, ce n'est pas une religieuse, mais un cadavre de religieuse. »

Sans en venir à cette extrémité, il y en a, cependant, qui à une certaine période de leur vie, par suite de diverses épreuves ou circonstances adverses, se sentent en proie à la tristesse, à l'inquiétude, et se laissent glisser, sans trop de résistance sur la pente fatale du découragement. Le plus souvent, lorsqu'il n'y a pas partage du cœur par des attaches volontaires, ce malaise est dû à un manque de lumière ; des explications claires et pratiques dissiperait toutes ces angoisses.

Nous inspirant de la céleste et sûre doctrine de ces grands maîtres de la vie spirituelle que sont sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, nous souhaiterions que le présent article fût pour ces âmes qui souffrent, un message d'affectueuse sympathie et de fraternel réconfort.

Tout d'abord, il importe de bien comprendre que Dieu ne nous conduit pas tous de la même manière. « Qui donc connaîtra toutes les voies par lesquelles Dieu mène les âmes », s'écrie saint Jean de la Croix. « Ces voies sont si différentes que c'est à peine si on trouve une seule âme dont la direction soit de moitié conforme à celle d'une autre. »

C'est un fait, un grand nombre de personnes ne peuvent prier que vocalement. Le plus dont elles soient capables, enseigne sainte Thérèse, c'est de s'arrêter quelque peu en prononçant les paroles. Si ces âmes sont vraiment humbles, elles ne sont pas moins bien partagées que les autres, au dire de la sainte : « N'allez pas croire que l'on tire peu de fruit de la prière vocale bien faite.

Je vous le dis, il est très possible que tandis que vous récitez le Pater ou une autre prière vocale, le Seigneur vous élève à la contemplation parfaite. » (Chem. ch. XXVII.)... « Il semble que les deux ne vont pas ensemble, quand on n'en a pas l'expérience. Pour moi, je sais qu'elles s'allient très bien... or si cela est la vérité, et cela l'est, ne croyez pas, vous qui êtes ennemis des contemplatifs, que vous ne le serez point si vous récitez vos prières comme il faut, avec une conscience pure. » (Chem. ch. XXXII.) Néanmoins, dans la vie religieuse où tout favorise le recueillement, l'oraison mentale est ordinairement le partage du plus grand nombre. Cette voie, cependant, comporte plusieurs degrés. Les premiers étant plus fréquentés, nous nous y arrêterons davantage.

1^{er} DEGRÉ : *Oraison discursive ou méditative — celle des commençants*

Cette oraison peut se définir : une élévation de l'âme vers Dieu, par l'intelligence et la volonté, au moyen de considérations pieuses propres à créer des convictions profondes dans l'âme. On l'appelle à bon droit discursive à cause de la prédominance du travail intellectuel, de la part prédominante accordée à la réflexion et au discours mental. La méditation — qui ne le comprend — est la voie par laquelle, il nous faut tous commencer, à moins que le Seigneur nous élève d'emblée à une oraison supérieure.

Au début de sa vie spirituelle, l'âme se trouve en face de ses vices, détestés certes, mais loin d'être encore corrigés ; un certain reflet de l'esprit du monde la tient encore dans l'illusion. Elle comprend qu'elle doit être tout à Dieu et brûler ce qu'elle adorait, mais son passé est tout proche avec ses erreurs et ses folies. Cette âme a donc un extrême besoin de fortifier ses convictions sur la laideur du péché, la beauté du devoir, les droits de Dieu, les avantages de la vertu, etc. — Qu'elle fasse de longues et sérieuses réflexions sur le ciel et l'enfer, sur la miséricorde et les exemples du Rédempteur ; qu'elle tâche de découvrir ses misères en se conformant au divin Maître dont elle contempera la conduite dans l'Évangile.

De ces considérations profondes jailliront la lumière et la force. Le cœur éclairé par l'esprit se sentira ému ; il se répandra en affections pieuses, nuancées de repentir, de honte, mais aussi d'espérance et d'amour. Ebranlée, l'âme prendra des résolutions vertueuses qui se traduiront en actes et elle y joindra d'ardentes

supplications, sachant maintenant qu'elle peut tout attendre de son Père des cieux.

Réflexions et sentiments accompagnés de ferme propos, voilà ce dont se compose la prière des commençants.

Sainte Thérèse se penche avec une compassion toute maternelle sur ces jeunes âmes qui débutent dans la vie spirituelle et qui péniblement tirent l'eau du puits. Avec un tact et une sagacité qu'on ne se lasse pas d'admirer, elle leur donne de précieux avis, leur signale les tentations qui vont les assaillir, leur indique les moyens d'échapper aux ruses de l'ennemi. En les stimulant dans leur courageuse entreprise, en dépit de toutes les souffrances, elle leur fait entrevoir les grands biens promis à leur générosité.

« Une peine des commençants, dit-elle, c'est de ne pouvoir se rendre compte, s'ils ont un vrai repentir de leurs fautes ; et cependant ils l'ont puisqu'ils se consacrent si généreusement au service de Dieu. » (Vie ch. XV.) « L'âme qui dans ce chemin de l'oraison mentale se met à marcher résolument, qui arrive à se soucier peu des goûts et des consolations, à ne point se réjouir ou se désoler outre mesure, soit qu'elle en reçoive, soit qu'elle s'en voit privée, cette âme, dis-je, a fourni déjà une grande partie de la carrière. Quels que soient ses faux pas, elle est sûre de ne pas retourner en arrière, car l'édifice qu'elle construit repose sur un fondement solide. En définitive, l'amour de Dieu ne consiste pas à verser des larmes, à désirer ces goûts spirituels et ces douceurs qu'on désire tant d'ordinaire, mais à servir Dieu dans la justice, la force d'âme et l'humilité. Le reste à mon avis, c'est recevoir toujours et ne jamais donner...

« Quelque importance que j'attache à ceci pour les commençants — et de fait, il leur est souverainement utile de débiter avec courage et cette liberté — c'est moins pour eux que je parle, que pour d'autres nombreux, hélas ! qui après avoir commencé il y a longtemps, ne parviennent jamais à finir. Cela vient en grande partie, j'en suis convaincue, de ce qu'ils n'ont pas, dès le principe, embrassé la Croix... Disons-nous bien que Dieu ne s'arrête pas à certaines choses qui nous paraissent des fautes, et qui n'en sont pas. Notre-Seigneur connaît mieux que nous notre misère et la bassesse de notre nature. Il sait que nos âmes ont un désir constant de penser à Lui et de l'aimer ; c'est cette ferme résolution qu'il demande. Quant à ce chagrin que nous nous causons à nous-mêmes

(quand la dévotion manque), il ne sert qu'à jeter le trouble dans notre âme... Le trouble enlève la liberté d'esprit et tout courage pour les grandes œuvres. (Vie, ch. XI.)

Et en manière de conclusion, elle ajoute : « Si nous voulons jouir de la liberté d'esprit, et ne pas vivre sans cesse au milieu des angoisses, commençons par ne pas redouter la croix. Nous verrons alors comment Notre-Seigneur nous aidera aussi à la porter, quelle joie inondera notre cœur et quels avantages nous retirerons de toutes nos épreuves. » (Vie, ch. XI.)

La sage maîtresse convie ses disciples, encore novices dans la pratique de l'oraison, à produire des actes nombreux, ayant pour but de les stimuler à de grandes œuvres pour Dieu et à réveiller leur amour, exercice excellent et bien approprié à ce degré d'oraison où l'intelligence opère : « Nous pouvons par la pensée nous mettre en présence du Christ, nous embraser peu à peu du plus grand amour pour sa sainte Humanité¹, lui tenir compagnie, lui parler, lui recommander nos besoins, nous plaindre à lui dans nos peines, nous réjouir en lui dans nos consolations, nous garder de l'oublier dans la prospérité. Ne cherchons pas à lui faire de beaux discours ; parlons-lui simplement pour lui exprimer nos désirs et nos besoins. C'est là une méthode excellente, et elle nous fait avancer en très peu de temps. Celui qui s'étudie à vivre dans cette précieuse compagnie, qui cherche à en tirer les plus grands avantages, y puise un amour sincère pour ce divin Maître auquel nous sommes redevables de tant de bienfaits, celui-là je l'affirme, est avancé dans la voie de l'oraison. Nous ne devons donc pas comme je l'ai déjà dit, nous affliger si la dévotion sensible vient à nous manquer. Remercions plutôt le Seigneur qui malgré les imperfections de nos œuvres, entretient en nous le désir de lui plaire.

« Cette méthode d'oraison qui consiste à se tenir dans la compagnie du Sauveur est profitable dans tous les états. Elle est un moyen très sûr pour faire des progrès dans le premier degré d'oraison et arriver au second en peu de temps. » (Vie, ch. XII.)

Sainte Thérèse invite l'âme à éliminer tout ce qui pourrait faire obstacle à l'action divine, et cela par la mortification et le détachement de toutes choses. Toujours elle joint ensemble l'oraison et la pratique de la vertu, spécialement la soumission de la volonté

1. On sait que cette vie d'identification au Christ est comme le pivot de toute la mystique thérésienne.

à celle de Dieu : « L'unique ambition de celui qui commence à faire oraison — n'oubliez pas ceci, c'est très important — doit être de travailler avec courage à rendre sa volonté conforme à celle de Dieu... Du reste soyez-en très certains, en cela consiste tout entière la perfection la plus haute qu'on puisse atteindre, dans le chemin spirituel. Plus cette conformité est parfaite, plus on reçoit du Seigneur, et plus on est avancé dans ce chemin. Ne vous imaginez pas qu'il y ait là des mystères, des choses inconnues et inouïes, non, tout notre bien est dans cette conformité. » (Chât., 2e dem.)

Sainte Thérèse veut que dès le début de la vie spirituelle, l'âme s'applique à marcher avec joie et liberté d'esprit. « Il y a des âmes, dit-elle, qui s'imaginent que la dévotion va s'en aller, si elles s'oublient elle-même tant soit peu. Il est bon de marcher dans la crainte de soi pour ne pas s'exposer, ni de près ni de loin, aux occasions où l'on a coutume d'offenser Dieu. Mais il y a beaucoup de circonstances où, comme je l'ai dit, on peut se récréer afin même de revenir avec de nouvelles forces à l'oraison. En toute chose la prudence est nécessaire.

« Il faut en outre, s'animer d'une grande confiance, car il nous est avantageux de ne point ralentir nos désirs. Nous devons attendre de la bonté de Dieu que nos efforts nous amèneront, je ne dis pas tout de suite, mais au moins peu à peu là où beaucoup de saints sont arrivés avec sa grâce. S'ils n'avaient jamais conçu de tels désirs et ne les avaient mis peu à peu à exécution, ils ne seraient point parvenus à un si haut état. Sa Majesté recherche et aime les âmes généreuses pourvu qu'elles soient humbles et ne mettent aucune confiance en elles-mêmes. Je n'en ai jamais vu une seule s'arrêter dans les bas sentiers de la vie spirituelle. Je n'ai jamais vu, non plus, une âme pusillanime qui se cache sous le manteau de l'humilité, faire au bout de longues années autant de chemin que les autres en très peu de temps. »

« Pour moi, je suis étonnée quand je vois combien il importe, dans ce chemin de l'oraison, de s'animer à accomplir de grandes choses... Ces résolutions des débuts ont une grande valeur, bien que dans ce premier degré d'oraison, il faille plutôt agir avec modération, se conformer à la prudence et suivre les avis du directeur. » (Vie, ch. XIII.)

« Il est très important, dit-elle encore, quand on commence à faire oraison, de ne point se laisser aller à de vaines terreurs (au sujet de sa santé). On peut à l'exemple des saints, rechercher

la solitude, le silence et la pratique de beaucoup d'autres vertus qui ne tueront pas ce triste corps. Il ne veut être si bien traité que pour maltraiter l'âme. Le démon de son côté, contribue grandement à le rendre inhabile pour le bien. S'il découvre en nous un peu de crainte, il n'en demande pas davantage pour tenter de nous persuader que tout va nous tuer, ou du moins ravir la santé. S'il nous voit seulement répandre des larmes, il nous fait craindre de devenir aveugles. J'ai passé par cette tentation. Voilà pourquoi je le sais. Mais je me demande vraiment ce que nous pourrions désirer de mieux pour notre vue et notre santé que de les sacrifier l'une et l'autre à une si noble cause (...) j'ai pu grâce à Dieu comprendre cette ruse du démon. S'il me représentait la perte de ma santé, je disais : Peu importe que je meure ! S'il me montrait la perte de mon repos, je répondais : Désormais ce n'est plus le repos qu'il me faut, mais la croix ! Et ainsi d'autres choses. J'ai vu clairement que très souvent, malgré mes grandes infirmités, il y avait tentation du démon ou faiblesse de ma part. Aussi, depuis que je ne traite point mon corps avec autant de prudence et de délicatesse, ma santé est bien meilleure ». (Vie, ch. XIII.) « Ranimons notre courage, mes filles, pour l'amour de Notre-Seigneur. Remettons entre ses mains notre raison et nos craintes, oublions notre faiblesse naturelle qui trop souvent occupe notre attention. A nos supérieurs de prendre soin de nos corps. C'est leur affaire. Pour nous, ne songeons qu'à hâter le pas afin de contempler notre Maître. Du reste, cette sollicitude ne vous donnera pas une santé meilleure, je suis à même de vous le certifier. (Chât., 3e dem., ch. II.)

Sainte Thérèse signale encore, entr'autres, une tentation ordinaire chez les commençants. « A peine ont-ils goûté les douceurs et les avantages de l'oraison, dit-elle, qu'ils veulent voir tout le monde dans une très haute perfection. Ce désir n'est pas mauvais, mais le mode de le réaliser peut n'être pas bon, s'il n'est accompagné de beaucoup de prudence et d'adresse pour ne point paraître faire la leçon aux autres. Celui qui veut procurer au prochain le bien dont il s'agit ici doit être lui-même enraciné dans la vertu, sans quoi il ne sera pour les autres qu'un sujet de tentation... Il y a encore un autre grand inconvénient, c'est que l'âme y perd. Au début, elle doit veiller surtout à ne prendre soin que de sa perfection, et à vivre comme s'il n'y avait sur la terre que Dieu et elle. » (Vie, ch. XIII.)

2e DEGRÉ : *Oraison affective — celle des progressants*

A force de méditer, l'âme prend goût à la vertu qu'elle voit de plus en plus aimable. Elle n'est plus dépaysée au milieu des réalités surnaturelles, elle les vit. Ses convictions sont solidement assises. Alors, le travail de l'esprit peut diminuer progressivement. Il n'est pas nécessaire, en effet, de jeter tant de bois sur la flamme puisqu'elle est déjà vive. Peu de réflexions suffisent pour que le cœur s'épanche en affections diverses en la présence de Dieu.

Ici encore, réflexions et sentiments accompagnés de ferme propos, apparaissent selon l'ordre naturel de nos facultés, mais les sentiments prédominent et c'est pourquoi on donne à cette oraison le nom d'oraison affective.

D'ordinaire, dans les cloîtres, les âmes arrivent promptement à cette oraison affective, « parce que les abondantes lectures, l'office divin, l'audition de la parole de Dieu, l'habitude de penser aux choses divines saturent l'esprit de pieuses réflexions, tandis que l'austérité, le silence et la solitude purifient le cœur, facilitent l'union à Dieu. » (Lehodey, *Les voies de l'oraison mentale*, p. 134.)

D'autre part, beaucoup se sentant incapables de méditer y passent d'emblée. On aurait tort de les plier à une oraison plus méthodique, d'ailleurs toute méditation n'est qu'un moyen pour arriver à l'amour. Et ce serait s'illusionner que de la comprendre autrement. L'essentiel, selon sainte Thérèse « n'est pas de penser beaucoup, mais d'aimer beaucoup. » (Chât., 4e dem., ch. Ier.) « A mon avis dit-elle, l'oraison mentale n'est pas autre chose qu'un commerce intime d'amitié avec celui dont on se sait aimé. » (Vie, ch. VIII.)

Voici, d'après ces principes, une manière très simple et très souple de faire oraison. Ce procédé s'adapte à tous les tempéraments et à toutes les circonstances. C'est une fille de sainte Thérèse¹ qui va nous en fournir le modèle.

« En venant à l'oraison, vous devez vous mettre en présence non de quelque chose, mais de quelqu'un, vous poser, non face à une idée, mais face à un Être vivant qui vous écoute, qui vous parle, qui vous donne, face au Dieu vivant.

« Il faut que notre oraison soit *notre oraison*, l'oraison de notre état, correspondant à la grâce de Dieu sur nous, dans le moment

1. Mère Marie de Jésus, fondatrice du Carmel de Paray-le-Monial.

présent, à nos attraits, à nos difficultés ou à nos fautes. Il faut aussi qu'elle soit vivante. En quelque état d'impuissance, de sécheresse ou de distractions que nous soyons, nous pouvons toujours faire oraison en nous ramassant dans notre foi et nous jetant dans l'amour de toute notre volonté. L'âme peut par l'acte de foi entrer immédiatement dans le recueillement qui fait toucher Dieu.

« Je ne sais pas de meilleur moyen, quand on ne peut pas prier, que de faire un véritable acte de foi. Si le premier ne réussit pas, faites-en un second : — Mon Dieu, je crois fermement que vous êtes là, vous qui êtes mon Créateur et mon Père, vous qui êtes ici pour moi, qui êtes mort pour moi... — On peut dire aussi tout au long le Credo.

« Alors on entre dans la désolation consolée, qui est déjà de la vie. — Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort... Nos oraisons, même de grande souffrance ne nous laissent jamais sans une force divine. Jamais on ne s'approche de Dieu sans que Dieu donne, si sèche, si douloureuse, que soit la prière. Ah ! venons-y comme des affamés, comme des pauvres. S'il nous semble ensuite n'avoir rien donné, nous avons toujours reçu, car on ne peut s'approcher du feu sans être réchauffé. » (Vie de la Mère Marie de Jésus, pp. 349, 350.)

3e DEGRÉ : *Oraison de simple regard — celle des plus avancés*

Cette oraison, communément appelée « contemplation acquise », a reçu diverses dénominations : oraison de recueillement (sainte Thérèse), oraison de simplicité (Bossuet). Elle peut se définir : « Une vue simple et pénétrante de la vérité acquise par notre industrie propre. » (Joseph du S. Esprit, o.c.d.) Par recueillement, on entend celui qui est encore actif et non pas passif, lequel n'est nullement en notre pouvoir.

En somme, l'oraison de simple regard n'est pas autre chose que l'épanouissement de l'oraison affective. En effet, à mesure que l'âme s'exerce à cette oraison affective, les sentiments pieux prennent de plus en plus le pas sur les réflexions, et il vient un jour où l'âme se contente presque d'une pensée, d'un souvenir, d'un regard sur Dieu ou sur les choses divines. L'imagination, la mémoire et l'esprit ne travaillent plus comme un rouet ; la conviction est profonde, on se souvient, on regarde amoureusement, on prête attention, c'est tout. « Plus l'âme se spiritualise, enseigne

saint Jean de la Croix, plus diminuent les actes particuliers de ses puissances. Elle se concentre dans un seul acte général et pur, et alors, ses puissances abandonnent la voie qui l'avait amenée à cet état. » (Montée, I. II ch. XI.) Le simple regard s'accompagne toujours d'amour, parce que la fin de cette contemplation, comme c'est le cas de toute contemplation, est une union de plus en plus intime avec Dieu. L'âme regarde parce qu'elle aime, et elle regarde pour aimer. Mais l'amour ne va pas sans la connaissance ! « Ces deux choses sont tour à tour cause et effet, l'une de l'autre. » (Thomas de Jésus, o.c.d.)

« L'amour donne naissance à la contemplation et la contemplation engendre un nouvel amour qui à son tour provoque une connaissance plus abondante et plus claire ; et ainsi de suite, la connaissance et l'amour se viennent mutuellement en aide. » (Thomas de Jésus.) Cependant, cette connaissance qui procède du regard contemplatif est générale, indistincte, et l'amour en épouse l'obscurité confuse. Parfois la lumière domine, plus souvent c'est l'amour. Pendant que l'œil intérieur demeure fixé sur Dieu, l'âme se tient tantôt silencieuse dans un regard admiratif, tantôt elle se répand en un colloque ardent où elle proteste de sa confiance et de son abandon, comme de sa misère et de son dévouement.

N'exagérons rien. La contemplation acquise n'est pas un acte uniforme ou durable, une suspension de l'activité discursive qui maintiendrait l'esprit immobile devant les spectacles de la foi. Cet effet n'est réalisé que dans la contemplation infuse. Certes, à ce degré d'oraison, la simple vue de l'intelligence prédomine, mais elle n'est pas continuelle, bien qu'elle soit fréquente et facile. D'autre part, la contemplation acquise connaît rarement les grands émois ; le plus souvent elle se passe dans une aridité monotone. Parfois même, le vent aride, la tempête souffle sur l'âme contemplative, desséchant les sources et soulevant des tourbillons ...de misères. Le cœur ne peut produire que de rares et insipides affections ; l'esprit semble à la remorque des distractions.

Que faire alors, si ce n'est lutter contre la bourrasque, se résigner en toute humilité, mieux encore embrasser généreusement la croix.

A propos des distractions, sainte Thérèse fait une remarque judicieuse. « N'allez pas vous figurer, dit-elle, que la grande affaire soit de ne jamais penser à autre chose (qu'à Dieu), et que, si l'on

se distrait un moment, tout soit perdu. Pour moi, je me suis vue plus d'une fois en bien grande angoisse à cause du tumulte intérieur des pensées... j'ai reconnu par ma propre expérience que le mouvement de la pensée — ou pour parler plus clairement l'imagination — ce n'est pas la même chose que l'entendement. Je m'en informai auprès d'un théologien, et il me dit que c'était vrai, ce qui me causa une grande joie. L'entendement étant une puissance de l'âme je ne pouvais m'expliquer qu'il fût parfois si volage, et de fait, l'imagination que je confondais avec lui, est toujours prête à prendre son essor. Dieu seul peut la fixer, et il le fait quelquefois de telle sorte, que nous croyons presque nous trouver dégagés des liens du corps. D'un côté donc, sentant les puissances de mon âme tout occupées de Dieu et recueillies en lui, et de l'autre, constatant le désordre étrange de mon imagination, j'en restais tout interdite.

« O Seigneur ! prenez en considération tout ce que le manque de connaissance nous fait souffrir dans ce chemin spirituel ! Le mal vient de ce que nous imaginant que toute notre science doit être de penser à vous, nous ne savons pas interroger les hommes instruits, et ne comprenons même pas qu'il soit besoin de la faire. Faute de lumière, nous passons par de terribles souffrances, et les choses les meilleures nous paraissent de grandes fautes.

« De là procèdent les désolations de tant de personnes d'oraison, à tout le moins, de celles qui sont peu instruites ; de là leurs plaintes au sujet de leurs peines intérieures ; de là, ces mélancolies qui vont parfois jusqu'à ruiner la santé et les porter à tout laisser là. Ces personnes ne considèrent pas qu'il y a au dedans de nous tout un monde intérieur, et que, s'il n'est pas en notre pouvoir d'arrêter le mouvement du ciel qu'emporte une si prodigieuse vitesse, nous ne pouvons pas davantage arrêter le mouvement de notre pensée. Confondant l'imagination avec les puissances de l'âme, nous croyons être perdues et employer fort mal le temps que nous passons en la présence de Dieu... La plupart du temps, je le répète nos inquiétudes et nos peines ne viennent que du manque de lumière... Laissons aller ce traquet de moulin, et occupons-nous de moudre notre farine, en faisant agir notre volonté et notre entendement. » (Chât., 4e dem., ch. Ier.)

Écoutons encore ces paroles consolantes : « Quand (l'oraison) serait accompagnée de grandes tentations, de sécheresses et de

tribulations, je la regarderais comme la meilleure, parce qu'elle me rendrait plus humble et par conséquent plus agréable à Dieu. Car il ne faut pas croire que celui qui souffre ne prie pas, lorsqu'il offre à Dieu ses souffrances. Souvent il prie beaucoup plus que celui qui se rompt la tête dans un coin de sa cellule pour s'exciter à l'oraison et qui croit avoir beaucoup fait s'il a tiré par force quelques larmes de ses yeux.» (Vie, ch. VIII.)

A quel moment, convient-il de passer à cette oraison de simple regard ? Quand Dieu le jugera bon. Cette simplification de la prière n'est pas une affaire de temps. Le Seigneur peut très bien appeler à ce genre d'oraison une âme qui s'est montrée généreuse, dès ses premiers pas dans la voie du renoncement. Quand la volonté divine a été dûment constatée, il n'y a pas à hésiter. C'est au Maître suprême à assigner les places à ses serviteurs.

D'autre part, il peut y avoir des circonstances particulières, des états d'âme exceptionnels où l'oraison de simple regard s'impose comme une nécessité. Dans la maladie, par exemple, et à certains moments de fatigue où la méditation est souvent chose impossible.

« La véritable oraison, quand on est malade ou empêché, dit sainte Thérèse, consiste, pour l'âme qui aime, à offrir à Dieu ses souffrances, à se rappeler Celui pour qui elle souffre, à se résigner et à produire mille autres actes qui se présentent. C'est l'amour qui agit ici et non la force. » (Vie, ch. VII.)

Également les personnes dépourvues d'imagination, de mémoire ou de connaissances, naturellement impuissantes à discourir, se trouvent réduites, par le fait même, si elles veulent se livrer à l'oraison mentale, à penser à Dieu très simplement, à le regarder plutôt qu'à méditer.

Fait digne de remarque, il nous est rapporté que saint Jean de la Croix, apprenait à ses disciples à reposer ainsi leur âme devant Dieu, pendant l'oraison, avec un simple et amoureux regard de foi, trouvant à cela une disposition éminemment favorable à la réception de l'illumination du don de sagesse, principe de la contemplation infuse.

En général, cependant, ce passage à l'oraison de simple regard, ne se produit qu'après un stage plus ou moins long dans les deux premières oraisons. Il ne faut pas, de son chef, essayer de brûler les étapes. Tant que les convictions surnaturelles ne sont pas

suffisamment profondes et le cœur assez libéré des créatures, il faut revenir et revenir encore sur les considérations pieuses, afin de s'enflammer davantage pour Dieu et se refroidir vis-à-vis du monde. On pourra passer à l'oraison de simple regard, lorsqu'on aura acquis les dispositions que sainte Thérèse reconnaît aux âmes qui ont franchi les troisièmes demeures.

« Elles ont un désir ardent de ne point offenser sa Majesté, elles se tiennent même en garde contre les péchés véniels, elles s'adonnent à la mortification, elles ont leurs heures de recueillement, elles emploient bien leur temps, elles se livrent aux œuvres de charité envers le prochain, elles sont pondérées dans leurs paroles... » (Chât., 3e dem., ch. Ier.)

A cela, on peut ajouter d'autres conditions requises pour se livrer, en toute sécurité, à cette oraison de simplicité : horreur pour toute faute légère volontaire et même pour toute résistance délibérée à la grâce, (ceci n'exclut pas quelques péchés véniels de fragilité d'ailleurs vivement et immédiatement regrettés), pratique solide des vertus, soumission généreuse aux croix de la Providence, grande maîtrise de soi, besoin habituel de penser à Dieu, de s'entretenir avec lui, d'accomplir toutes ses actions en vue de lui plaire, souvenir instinctif de la présence divine, etc. (Cf. « Les formes d'oraison ordinaire », P. Eug., o.c.d.)

Il peut arriver qu'une fois parvenue à cette oraison de simplicité, l'âme se voit tourmentée par des sécheresses et des distractions qui ne lui laissent aucune trêve, qu'elle revienne alors à l'oraison discursive et affective, si elle s'en trouve bien. Dans le cas contraire, qu'elle persévère dans cette oraison de simplicité, se contentant de combattre les divagations qui l'assaillent et de produire des actes affectifs dans la mesure qu'il lui sera possible.

Saint Jean de la Croix indique trois signes qui manifestent que le moment est venu d'abandonner formes, figures et réflexions dans l'oraison. Ces signes qui doivent se trouver tous trois réunis, relèvent évidemment de l'expérience personnelle mais aussi de la clairvoyance du directeur. *Premier signe* — « La méditation devient impraticable, l'imagination reste inerte, le goût de cet exercice a disparu et la saveur produite autrefois par l'objet auquel s'appliquait l'imagination, s'est changée en sécheresse. »

Deuxième signe — « Il se manifeste par manque complet d'envie de fixer soit l'imagination, soit le sens sur n'importe quel

objet particulier, intérieur ou extérieur. Je ne dis pas que l'imagination ne se manifestera plus par le va-et-vient qui lui est propre et qui agit sans effort même dans un profond recueillement, mais que l'âme n'aura aucun désir de la fixer intentionnellement sur des objets étrangers. »

Troisième signe — « Le signe le plus décisif est celui-ci. L'âme se plaît à se trouver seule avec Dieu, fixant sur lui son attention affectueuse, sans considération particulière avec paix et repos, sans actes ni exercices proprement discursifs des puissances — entendement volonté, mémoire — par enchaînement d'idées. Elle se contente de la connaissance et de l'attention générale et amoureuse dont nous parlons sans perception particulière d'autre chose. » (Montée du C., L. II, ch. II.)

Toutefois, s'il ne s'agit de se livrer que transitoirement à cette contemplation, il suffit d'y être porté par un mouvement de la grâce.

Ce serait le moment de parler de l'introduction de l'âme dans les diverses nuits purificatrices dont parle saint Jean de la Croix. Dans un simple article, au cadre nécessairement limité, nous ne pouvons que signaler cette phase que tôt ou tard, expérimentent les âmes qui poursuivent sérieusement leur chemin dans la voie montante.

*Vers une plus haute oraison
Contemplation infuse — celle des parfaits*

L'oraison de simple regard ou contemplation acquise est la prière la plus intime et la plus parfaite à laquelle l'homme (aidé de la grâce ordinaire), puisse parvenir par son propre travail. Mais Dieu peut l'élever à un degré d'oraison plus intense et de beaucoup supérieur, appelé justement contemplation infuse ou mystique. Le P. Thomas de Jésus, o.c.d. lui donne cette définition claire et précise, en disant qu'elle est « une connaissance de la suprême Dété et de ses œuvres, connaissance prompte, pénétrante et éclairée qui procède des dons d'intelligence et de sagesse ». Ici ce n'est plus l'âme qui se recueille, c'est Dieu qui la recueille et l'attire dans le sanctuaire intérieur où elle ne sent plus le besoin de discourir pour faire jaillir la lumière et l'amour. Sous l'action immédiate de Dieu qui la saisit, la travaille et l'absorbe mystérieusement, elle se trouve embrasée d'une manière ineffable. Pourtant, elle n'est pas oisive en cette contemplation mystique,

car alors son acte ne serait plus vital, ni à plus forte raison libre et méritoire. Si simple cependant, et si tranquille est son action que le contemplatif a plutôt l'air de recevoir l'impression de Dieu, que d'agir sous sa motion. D'après le Vénérable Jean de Jésus-Marie, o.c.d. « ce n'est pas une passivité absolue mais ce sont des actes si suaves et si tranquilles qu'ils ressemblent au silence qui s'observe dans les monastères. »

Cette parfaite contemplation reste un don gratuit que Dieu accorde à qui il lui plaît. Il en gratifie parfois même les âmes imparfaites pour les gagner à son amour ou pour voir, dit sainte Thérèse, si à l'aide de cette faveur, elles voudront se disposer à se réjouir souvent avec lui. » (Chem., ch. XVIII.) Mais d'ordinaire, Dieu l'accorde à des âmes aptes à la recevoir pour se les unir davantage. Certes, la contemplation infuse n'est pas nécessaire au salut et sans ce don une âme « pourrait être très parfaite ». (Chem., ch. XIX.) Cependant, on ne saurait sans elle, parvenir à la pleine perfection de la vie chrétienne, par conséquent à la haute sainteté.

Nous ne saurions trop le redire aux âmes, la contemplation infuse ou mystique, si éminente qu'elle soit, (abstraction faite bien entendu, des visions, révélations ou autres choses de ce genre, qui ne constituent pas l'essence de la parfaite contemplation), n'est pas extraordinaire de soi ; elle n'est que le développement normal de la vie de la grâce, des vertus et des dons du Saint-Esprit déposé en notre âme au baptême.

L'ensemble des théologiens du Carmel, selon la voie ouverte par Denys, saint Augustin, saint Grégoire, saint Thomas, saint Bonaventure, Tauler et Louis de Blois, a toujours enseigné que toutes les âmes intérieures, surtout celles qui sont consacrées à Dieu, doivent aspirer à la contemplation infuse, jusqu'à l'union fructueuse, prélude normal de la vie du ciel. (Cf. P. Garrigou-Lagrange : « Essai sur l'oraison selon l'École carmélitaine » par P. Théodore du S. E. o.c.d., préface.) La contemplation mystique est donc un banquet offert à tous. Malheureusement, trop peu s'en rendent dignes ou s'en soucient. « Il est véritablement navrant, dit saint Jean de la Croix, que tant d'âmes favorisées par Dieu de grâces et de dons exceptionnels, (il ne leur faudrait parfois qu'un peu de courage pour arriver à une haute perfection), se contentent de relations inférieures avec Dieu. » (Prologue de la Mon-

tée.) Selon le témoignage irrécusable de sainte Thérèse, beaucoup parviennent jusqu'à l'oraison de quiétude (commencement de la pure contemplation) mais peu dépassent ce degré. « Je ne sais à qui attribuer la faute, dit-elle. A coup sûr ce n'est pas à Dieu. Dès lors en effet, que Sa Majesté nous fait la grâce d'y parvenir, je suis assurée qu'elle en accordera beaucoup d'autres, s'il n'y a pas infidélité de notre part. » (Vie, ch. XV.)

« Dieu ne force pas notre volonté il prend ce que nous lui donnons. Mais il ne se donne pas complètement, tant que nous ne nous sommes pas donnés à lui d'une manière absolue. Voilà un fait certain. (Chem., ch. XXX.) L'union divine est une perle trop précieuse pour être payée à vil prix. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si saint Jean de la Croix, en vrai disciple de Jésus crucifié, ne montre que la croix à l'âme qui chemine dans ce domaine. C'est là, dit-il, ton seul bâton de voyage pour l'ascension, le seul appui qui allège et facilite la marche. (Cf. Montée, L. II, ch. VI.)

Celui-là serait bien insensé qui s'attendrait à goûter aux délices ineffables de l'union mystique sans se renoncer totalement, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Si une âme prétend vivre à sa guise, remplir sans mesure, sa mémoire et son intelligence, de formes et d'idées, uniquement pour satisfaire ses caprices, tenir au point d'honneur ou garder volontairement quelque attache aux choses créées, cette âme pourra encadrer ses journées de longues heures d'oraison, mais qu'elle le sache bien, tant que ses puissances ne seront pas toutes encloses en Dieu, elle ne connaîtra jamais le terme béatifiant de l'union.

Une « vie attachée à la croix et qui ne cesse de mourir sensiblement » est donc nécessaire à l'âme contemplative. Son abnégation doit être « semblable à une mort, un anéantissement complet, temporel, naturel et spirituel. » (S. Jean de la C. Montée, L. II, ch. XXVII.)

« Oh ! si l'on finissait enfin par comprendre qu'il est impossible de parvenir à la profondeur de la sagesse et des richesses de Dieu, si l'on n'entre pas dans la profondeur des souffrances de toutes sortes, si l'on n'y a pas sa joie et si l'on n'en fait l'objet de ses désirs afin de comprendre avec tous les saints quelle en est la largeur et la longueur, la hauteur et la profondeur. L'âme qui désire vraiment la sagesse désire aussi vraiment entrer plus avant dans les profondeurs de la croix qui est le chemin de la vie, mais

il y en a peu qui y entrent. Tous ont le désir d'entrer dans les profondeurs de la sagesse, des richesses et des délices de Dieu, mais il y en a peu qui désirent entrer dans la profondeur des souffrances et des douleurs endurées par le Fils de Dieu. » (S. Jean de la C. Cantique spir., str. 35.)

« O âmes qui rêvez de marcher tranquilles et consolées dans les voies spirituelles, si vous saviez combien il vous importe d'être éprouvées pour atteindre par la souffrance cette sécurité et cette consolation ! Si vous saviez combien il est impossible sans épreuves d'atteindre le but auquel l'âme aspire et combien on recule sans elles, vous ne chercheriez jamais les consolations, ni celles de Dieu, ni celles des créatures. Vous préféreriez porter la croix, et en vous y attachant, vous ne demanderiez à boire que du fiel et du vinaigre pur ; votre grand bonheur serait là, et vous voyant ainsi mourir au monde et à vous-mêmes, votre vie trouverait en Dieu les délices de l'esprit. » (Vive flamme, str. 2, v. 5.)

« A ceux qui auront vaincu, je donnerai de la manne cachée », dit le Seigneur Tout-Puissant. (Apoc., ch. II, v. 17.)

Montréal

UNE CARMÉLITE.

COMPTE RENDU

VITTRANT, JEAN-BENOIT, S.J., *Théologie morale, bref exposé à l'usage des membres du clergé et spécialement des confesseurs*. 3e éd. Paris, Beauchesne et ses Fils 1941. (Montréal, Librairie Beauchemin, 1944). 23cm. 622pp. \$ 3.50.

Il est utile au prêtre adonné à la prédication et au ministère paroissial d'avoir à sa disposition un bon manuel de Théologie morale facile à consulter. Il existe actuellement en librairie deux bons manuels de théologie morale écrits en français : celui du Père Jone et celui du Père Vittrant. On a loué et recommandé avec raison le premier ; il est clair et bien fait ; sa doctrine est sûre et son exposé pratique. Qu'avions-nous besoin du deuxième ? Pouvons-nous dire qu'il est supérieur ? L'expérience et la critique ne semblent pas l'affirmer. Tout en étant plus volumineux, plus chargé, il est moins précis dans les définitions, sa division est *sui generis* et on regrette encore de ne pas trouver dans ce manuel une adaptation à nos coutumes et à notre droit positif canadien. Toutefois il donne aux principes de la théologie morale une telle importance et une telle précision qu'il devient ensuite facile de tirer les conclusions pratiques. Voilà pourquoi ce volume se recommande à l'attention et sera le bienvenu dans toutes les bibliothèques de prêtres et de communautés religieuses.

Montréal

JOGUES MASSÉ, O.F.M.

DEUX CENTENAIRES

Les Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie. Décidément notre jeune pays prend de l'âge à en juger par les centenaires qui se multiplient. Le mois dernier nous signalions la fondation du Bon-Pasteur de Montréal et aujourd'hui c'est à la vaillante congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie que nous voulons rendre hommage, car, depuis le 8 décembre, elle est entrée dans son année jubilaire.

Disons que la fondation dont nous soulignons ici le centenaire est l'un des plus gracieux sourires du Ciel réservé au Canada après les années les plus troublées de son histoire. En effet, la fondatrice, Eulalie Durocher, née le 8 octobre 1811, à Saint-Antoine sur Richelieu, est de lignée absolument canadienne : l'un de ses ancêtres, Blaise Juillet, donna sa vie en même temps que Dollard des Ormeaux, et son grand-père Durocher servit comme soldat sous les ordres de Montcalm.

Famille très chrétienne que celle des Durocher de Saint-Antoine, puisqu'elle donna à l'Église trois prêtres, dont deux Oblats et deux religieuses. Ménagère au presbytère de l'abbé Théophile, son frère, curé à Belœil, Eulalie y rencontre le père Telmon, O.M.I., qui devient son directeur spirituel, et qui la proposera plus tard à Mgr Bourget comme fondatrice d'une communauté enseignante.

Le projet est vite agréé du saint évêque et le 28 octobre 1843, à Longueuil, dans la maison de pierre qui se voit encore à l'angle du chemin Chambly et de la rue Saint-Charles, Eulalie et deux compagnes commencent leur formation religieuse. Le 8 décembre 1844, Mgr Bourget reçoit les premiers vœux des jeunes professes, nomme Mère Marie-Rose supérieure, et établit canoniquement dans son diocèse les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Moins de vingt ans après, on les trouve en de nombreuses écoles canadiennes et aux quatre point cardinaux des États-Unis : en Orégon, en Californie, en Floride, à New-York... Plus tard embrasées du grand souffle missionnaire de Pie XI, elles prendront racine dans les pays aussi lointains que le Basutoland et le Japon. En Afrique, l'on trouve une douzaine de religieuses canadiennes et autant d'indigènes ; la mission du Japon, déjà bien prometteuse, dût être fermée à cause de la guerre actuelle.

Pour tout résumer, disons que les Filles de Mère Marie-Rose, au nombre de trois mille cinq cent, dirigent deux cent quatorze

établissements répartis en vingt-cinq diocèses, et fréquentés par 57,300 élèves, à tous les degrés de l'enseignement primaire, secondaire, universitaire.

Et pour juger de la valeur de l'éducation donnée, transcrivons ici le témoignage d'un anglais protestant de St-Lambert. « Pourquoi confiez-vous vos filles aux Sœurs des Saints Noms ? » lui demandait un ami. « C'est que ces religieuses donnent un fini, un vernis que nous ne trouvons pas ailleurs ». Du fini, du vernis ? Oui, mais surtout un fond de vertus humaines et surnaturelles des plus solides. Dans tout ce qu'elles font, les Filles de Marie-Rose veulent du solide, ce qui n'est pas un petit mérite en ce siècle de *Bluff*, dont la devise pourrait être : " Save the surface and you save all ".

Montréal

M. CYRILLE, F.É.C.

Les Sœurs de la Croix d'Ottawa. La Congrégation des Sœurs Grises de la croix d'Ottawa date de 1845. A son origine, c'est un essaim religieux, le troisième, accordé par l'Institut des Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, avec l'autorisation de Mgr Bourget, son premier supérieur, à Mgr Patrick Phelan, évêque de Carrha, coadjuteur de Kingston, pour la ville de Bytown, sise dans son diocèse.

A l'époque de la fondation des Sœurs Grises de la Croix, Bytown n'avait pas six ans d'existence et ses six milles habitants étaient aux deux tiers catholiques. Les Oblats de Marie Immaculée desservaient depuis un an son unique paroisse ; le R.P. Telmon en était le curé.

Le 20 octobre 1844, il écrivait à la révérende Mère MacMullen, supérieure de l'Hôpital Général de Montréal : « L'état de la ville de Bytown demande impérieusement de bonnes écoles... Il n'y en a point pour les Canadiens. L'instruction et l'éducation present plus que toute autre chose... Je vous écris donc aujourd'hui, non pour vous inviter mais pour vous prier de nous donner trois de vos bonnes sœurs pour faire l'école dans les deux langues, en attendant qu'elles puissent, dans la suite, embrasser toutes les œuvres qui sont la fin de votre Institut. Sur votre refus, je m'adresserai à une autre congrégation. Mais sachez que ce sont les Sœurs Grises qui ont été appelées les premières, ce sont elles que Dieu veut ici. »

A l'appel du R.P. Telmon, fait ensuite officiellement par Mgr Phelan, l'Administration choisit quatre sujet parmi les volontaires, les organisa en communauté par l'élection des officières et les chargea de fonder à Bytown une maison de l'Institut de Mme d'Youville, aux fins déjà mentionnées. Le 20 février 1845, la ville de Bytown saluait avec enthousiasme l'arrivée de ces religieuses.

Hébergées provisoirement au presbytère, elles se mettent au travail avec confiance. Tout en organisant leur première œuvre, elles visitent les pauvres et les malades. Le 10 mars, elles entrent dans leur maison encore inachevée. L'école, indépendante du local, est déjà recherchée et appréciée par les premières familles de la ville.

En 1848 paraît Mgr Eugène-Bruno Guigues, premier évêque d'Ottawa. Constatant les ressources de vie et de générosité de la communauté des Sœurs Grises, il n'hésite pas à autoriser les emprunts pour la construction de la maison-mère et se constitue son protecteur.

En 1854, Bytown devient la Cité d'Ottawa où sont dévolues toutes les questions brûlantes : questions civiles, politiques, commerciales, religieuses et scolaires. Les Sœurs Grises suivent le progrès de leur ville et s'adaptent à tous les besoins. Aujourd'hui elles sont répandues dans 11 diocèses et 3 vicariats apostoliques, comprennent (recensement de 1943) 1337 professes, dirigent 116 établissements scolaires avec 24,428 élèves, 18 hôpitaux, 6 hospices et 3 orphelinats.

De grandes fêtes se dérouleront à Hull et à Ottawa, les 18 et 20 février prochains, pour commémorer le centenaire de l'arrivée des Sœurs Grises à Bytown. Conformément au caractère de son œuvre, la congrégation jubilaire a cru bon de réserver la première journée des fêtes aux pauvres des paroisses environnantes. Le programme sera le suivant : Première journée (18 février) : à 10 h., messe basse avec sermon et chant ; à 11 h. 30, dîner, programme musical et discours ; à 1 h. 30, salut du Très Saint-Sacrement ; à 2 h., distribution d'effets et de friandises. Deuxième jour, le 20 février : grand-messe d'actions de grâces à la basilique d'Ottawa, à laquelle assisteront les élèves des Sœurs Grises, venant d'Ottawa, de Hull et des environs ; à 7 h. du soir, à la salle académique de l'Université d'Ottawa, grand jeu scénique, « Le Mys-

tère de Sainte Élisabeth en Thuringe et à Bytown », composé à l'occasion du centenaire et interprété par les élèves des classes paroissiales de la ville, sous la direction de Mlle Florence Castonguay.

Réjouissons-nous de ces deux centenaires et répétons en l'adaptant aux circonstances, le vœu du Seigneur à notre humanité : « Croissez, multipliez-vous et remplissez la terre », pour la plus grande gloire de Dieu, de l'Église canadienne et du salut des âmes.

Montréal

JOGUES MASSÉ, O.F.M.

COMPTE RENDU

The Priest. A monthly review published by "Our Sundry Visitor, Huntingdon, Indiana, U.S.A. 19cm. 64pp. \$ 2.00 per year, \$ 5.00 for three years, \$ 1.00 to seminarians, Canadian and foreign, \$ 3.00 per year, in U.S. funds.

Voici en quels termes se présente cette nouvelle revue : "A sparkling magazine for priest, religious, seminarians, full of short articles in language that can be readily understood, by writers who are authorities in their fields and each pledged to keep his feet on the ground and out of the footnotes. Roman documents, book reviews, correspondance, cases, excerpts from the Catholic press will be included." Le premier numéro a paru en janvier 1945. Il se présente très bien et s'annonce des plus intéressants et des plus instructifs. A cause de la restriction du papier on voudra bien s'inscrire le plus tôt possible.

Montréal

JOGUES MASSÉ, O.F.M.

Je veux être membre. (Coll. Le Mouvement Étudiant) Montréal, Jeunesse Étudiante Catholique, S.d. 15cm. 24pp. 10s.

Ce tract a pour but d'expliquer comment et à quelles conditions les étudiants et les étudiantes peuvent devenir membres de la J.E.C. Il s'adresse surtout aux dirigeants, aux dirigeantes et aux chefs d'équipe pour leur apprendre que dire et que faire pour recevoir et introduire un membre dans le mouvement.

BREYNAT, MGR GABRIEL, O.M.I., *Saint Joseph père vierge de Jésus.* Montréal, Éditions Fides, 1944. 19cm. 165pp.

Depuis quelques années, des théologiens éminents ont voulu développer et préciser la théologie de saint Joseph. Des discours fort bien documentés ont démontré la paternité divine de saint Joseph et la présente étude met en relief la paternité vierge de saint Joseph. La haute appréciation de la hiérarchie canadienne montre assez bien la solidité de cette thèse bien que les explications ne soient pas toujours péremptoires. Ce livre, par les critiques qu'il a suscitées, contribuera au développement de la théologie de saint Joseph.

Montréal

JOGUES MASSÉ, O.F.M.

CONSULTATIONS

23. *Pourriez-vous me renseigner sur les richesses spirituelles qu'on peut confier au petit chapelet en étain, dit « chapelet de soldat », et qu'on trouve sur le marché depuis quelques années ? Je suis porté à croire que ce chapelet-médaille peut être béni simplement et non indulgencié.*

Notons en premier lieu que les objets de piété en « étain », comme on a dû le lire déjà dans la *R. E. C.* d'avril (p. 139), ne peuvent recevoir ni porter d'indulgences. L'étain ainsi que le plomb et le verre fragile sont exclus formellement par la S. Pénitencerie pour les objets auxquels on peut appliquer les indulgences apostoliques (*A.A.S.*, 1922, p. 143, et 1939, p. 133) ou d'autres indulgences. On peut toutefois admettre un alliage d'étain qui soit « solide et durable ».

Quant aux « chapelets de soldats », en fonte ordinairement, que d'autres appellent « dizainiers » ou encore « chapelets scouts », formés d'un anneau aplati portant au bord extérieur une croix détachée avec, en relief tout le tour, une dizaine de renflements ou de petites boules, il n'y a aucun doute qu'ils peuvent être bénits, tout comme les médailles. On peut donc, si ces dizainiers ne sont pas en étain mais en une autre « matière solide et durable » (*S. Ind. C.*, n. 333), appliquer les indulgences apostoliques aux croix qui les surmontent, pourvu qu'on en ait le pouvoir. C'est tout. On ne saurait en effet appliquer à ces dizainiers les indulgences du Rosaire ni celles des Pères Croisiers, non plus que celles du chapelet de sainte Brigitte, car ces objets ne sont pas de véritables couronnes ni de vrais chapelets, qui doivent être formés de grains enfilés sur un cordon ou sur une chaîne.

En 1918, on a demandé si l'on peut indulgencier un chapelet en forme de bracelet. Le Saint-Siège répondit qu'on pouvait y attacher les indulgences apostoliques, mais non celles du Rosaire proprement dit (*S. Pénit.*, 21 juin 1918). De même, la S. Congrégation des Indulgences a déclaré, dans le décret 257 ad 2, qu'on ne pouvait, sans une autorisation toute spéciale, appliquer aux bagues ornées de dix nœuds ou entailles (que plusieurs personnes voulaient substituer aux chapelets) les indulgences qu'on peut attacher aux chapelets et aux couronnes bénites. Il faut en dire autant des dizainiers et des soi-disant chapelets scouts ou de soldats.

Il y a quelques années, des aumôniers scouts eurent l'intention de s'adresser au Saint-Siège pour obtenir des indulgences en faveur de leurs dizainiers. Enquête faite, il ne semble pas qu'aucune démarche ait été faite à ce sujet. Il est certain, en fait, qu'aucune réponse n'est venue de Rome. Tant que la S. Pénitencerie n'aura pas accordé, soit pour tous les fidèles, soit plutôt pour des groupes particuliers, la faveur d'appliquer les indulgences des chapelets aux « dizainiers »

1. On ne pourra pas, la plupart du temps, attacher à ces croix les indulgences du chemin de la croix, ni celles de l'indulgence plénière *toties quoties* « in articulo mortis », car ces indulgences ne peuvent être appliquées qu'aux crucifix, non aux simples croix. Les indulgences apostoliques comportent cependant, avec plusieurs autres, l'indulgence plénière à l'article de la mort pour celui qui possède l'objet indulgencié. (*A.A.S.*, 1939, p. 132.) Si pourtant la croix du dizainier portait un Christ véritable, détaché ou *en relief*, il pourrait alors être possible d'y attacher les indulgences du chemin de la croix et l'indulgence « *toties quoties* » à l'article de la mort.

scouts ou de soldats, il faudra tenir qu'on peut attacher à ces objets les seules indulgences des croix et des médailles.

24. *Quand j'ai été ordonné, il y a assez longtemps, on nous avait donné comme règle qui ne souffrait pas d'exception, que le prêtre devait regarder la sainte hostie chaque fois qu'il la tenait entre les mains à la messe. Est-ce que le Cérémonial romain de la Sainte Église aurait été modifié depuis ? Alors, quand le prêtre adore la sainte Hostie par la génuflexion, immédiatement après avoir proféré les paroles de la consécration : « Hoc est enim Corpus meum », doit-il regarder ou non la sainte Hostie en faisant cette génuflexion ? On constate un peu partout que beaucoup de prêtres, dans ce cas, baissent la tête en adoration, au lieu de regarder l'Hostie consacrée. Cela est tellement vrai que même l'imagerie religieuse représente cette manière de faire. Dois-je modifier ma façon d'agir ?*

Les rubriques touchant la célébration de la sainte Messe n'ont pas été modifiées depuis cette lointaine ordination, quoique l'on rencontre parfois des interprétations qui aient quelque peu varié sur des points secondaires. Il est certain pourtant que notre correspondant peut continuer à tenir les yeux sur l'hostie qu'il tient dans les mains quand il fait la génuflexion avant de l'élever aux regards des fidèles, et même il faut dire qu'il doit agir comme il l'a toujours fait.

Dans le *Ritus celebrandi Missam* (tit. VIII, nn. 5 et 6), on lit : « Celebrans tenens Hostiam inter polices et indices... genuflexus eam adoratur », puis à la deuxième génuflexion : « genuflexus reverenter ipsam veneratur ». Il en est de même pour l'élévation du calice (tit. VIII, n. 7). Aucune inclination de tête n'est mentionnée dans cette rubrique : donc il faut l'omettre.

Immédiatement après avoir indiqué la première génuflexion, la rubrique continue : « Tunc se erigens, quantum commode potest, elevat in altum Hostiam, et intentis in eam oculis (quod et in elevatione Calicis facit) populo reverenter ostendit adorandam ». Il est donc formellement prescrit au célébrant de suivre

2. En règle générale, sauf quand il doit lire ou quand le contraire est indiqué (v. g. de regarder la croix), le célébrant doit tenir les yeux baissés « oculis demissis », comme le *Ritus celebrandi Missam* (tit. II, n. 1) le prescrit au prêtre quand il se rend à l'autel pour célébrer la messe.

Le Missel prescrit formellement au célébrant de regarder le Saint Sacrement dans quatre circonstances : a) quand il élève l'Hostie et le calice aux regards des fidèles (tit. VIII, n. 5) ; b) quand il prie silencieusement pour les fidèles trépassés, au Memento des morts (tit. IX, n. 2) ; c) pendant la récitation ou le chant du *Pater* (tit. X, n. 1) ; d) pendant les trois oraisons qu'il récite incliné avant la communion (tit. X, n. 3) sauf s'il doit, pour ces deux derniers cas, lire dans le missel ou sur les canons d'autel.

Le célébrant doit encore regarder le Saint Sacrement (i. e. l'Hostie ou le calice) chaque fois qu'il le tient dans les mains sans être obligé de lire dans le Missel les prières qui doivent être récitées au même moment. Le respect dû au Saint Sacrement et la nature même des choses exigent qu'on en agisse ainsi, lors même que la rubrique ne le préciserait pas expressément chaque fois. La rubrique n'indique en effet de regarder le Saint Sacrement que dans les cas où l'on pourrait être porté à faire autrement, pour un motif ou pour un autre. l'Hostie des yeux quand il la présente à l'adoration des fidèles. Le texte « intentis

in eam oculis » ne vise ici directement que le moment où le prêtre élève l'Hostie, mais il n'indique pas que les yeux prennent alors une direction différente de celle qu'ils avaient pendant la genuflexion. Au contraire, il précise, en fait, que les yeux doivent demeurer fixés sur les Saintes Espèces (ou sur le calice) tout le temps de l'élévation, même s'il faut faire un effort pour les diriger en haut.

De plus, la rubrique prescrit au prêtre « d'adorer » l'Hostie au moment de la genuflexion : « genuflexus eam *adorat* ». Elle emploie ensuite le même terme à l'égard des fidèles, quand l'Hostie est élevée à leurs regards : « Hostiam... populo reverenter ostendit *adorandam* » (la même expression reviendra pour l'élévation du calice). Or il est certain que l'Hostie et le Précieux Sang sont élevés à l'adoration des fidèles pour qu'ils les voient, et qu'ils les adorent et les vénèrent en les regardant. Le célébrant ne doit pas faire autre chose, quand il genuflekt avec l'Hostie dans les mains : « genuflexus *eam adorat* », et, de même, quand il l'a déposée sur le corporal après l'avoir montrée aux fidèles : « genuflexus *ipsam veneratur* ». Il est vrai qu'on peut adorer et marquer son respect par une inclination de tête. Mais comme ce mouvement n'est pas prescrit par la rubrique, le célébrant doit l'omettre. Qu'il adore et vénère les Saintes Espèces par son regard : pour honorer quelqu'un, ne convient-il pas qu'on s'occupe de lui et qu'on le regarde, quand on peut le voir ?³

Aussi, bien que les liturgistes ne mentionnent pas tous explicitement de regarder l'Hostie au moment de la genuflexion (ce qui est déjà supposé par la nature même des choses), il n'en est aucun pourtant qui exige alors une inclination de la tête : ce qui serait d'ailleurs contre la rubrique. Qu'on nous permette, pour appuyer cette réponse, de citer Van der Stappen ; il s'exprime d'une façon très explicite : « Celebrans... *genuflectit dextero genu, oculis ad S. Hostiam intentis, adorans eam, cum majori reverentia, et ideo cum aliquali morula (dicit enim Rubrica : « genuflexus adorat ») sed absque ulla inclinatione capitis.* » (*S. Liturgia*, t. III, q. 234, n. 9.) Ce texte nous offre une meilleure garantie d'orthodoxie que les représentations d'une certaine imagerie religieuse.

Montréal

MOISE ROY, S.S.S.

25. *Que penser du cas d'une religieuse qui recevait \$ 5.00 comme cadeau du jour de l'An le donne sans permission à un membre de sa famille ?*

Le vœu de pauvreté défend d'une façon générale de faire acte de propriété. Dès lors qu'il y a acte de propriété, il y a faute contre le vœu. Si l'acte de propriété porte sur une matière grave, il y a faute grave contre le vœu. Quelle somme faut-il en pratique ? Les auteurs estiment que la somme qui constitue une faute grave contre le septième commandement constitue aussi une faute grave contre le vœu. Toutefois dans l'estimation de cette somme il faut tenir compte de la

3. Si les fidèles doivent regarder et adorer l'Hostie et le calice quand ils sont élevés à leurs yeux, rien d'autre ne leur est prescrit. Il ne leur est d'ailleurs pas possible de voir les Saintes Espèces pendant la messe, sauf quand elles sont élevées à leurs regards. Mais il convient, et c'est une coutume à garder, qu'ils s'inclinent aux moments où le prêtre genuflekt, avant et après chaque élévation. pauvreté plus ou moins stricte que professent les religieux. De plus les auteurs font une double distinction, soit qu'il s'agisse des biens de la communauté ou

des biens propres au religieux. Quand il s'agit des biens de la communauté, les religieux étant comparés à des fils de famille, on estime qu'il faudrait une plus grosse somme pour constituer une faute grave, soit une fois et demie (R.P. JOMBART, *R.C.R.* 1925, p. 116 et 137). Quand il s'agit des biens propres du religieux le même auteur, en se basant sur VERMEERSH, soutient qu'il faudrait une somme quatre ou cinq fois plus grosse pour constituer une faute grave contre le vœu.

Que penser maintenant de la religieuse dont parle notre correspondante ? Fait-elle un acte de propriété en agissant de la sorte ? Il semble que oui : elle donne de son propre chef la somme de \$ 5.00 ; donc elle pèche contre son vœu de pauvreté. Pèche-t-elle gravement ? S'agit-il d'un bien personnel ou d'un bien personnel ou d'un bien de la communauté ? Nous sommes portés à croire qu'il s'agit d'un bien personnel. D'ordinaire les cadeaux de cette sorte sont faits personnellement et souvent le bienfaiteur ajoute : « C'est pour vous personnellement, faites-en ce que vous voudrez ». Dans le doute, les auteurs ont également formulé les règles suivantes qu'on peut suivre : Les cadeaux peuvent provenir de trois sources : D'un membre de la famille (père, mère, frères, sœurs, oncle, tante, etc.) d'une personne que l'on a connu avant l'entrée en religion ou d'une personne que l'on a connue seulement depuis l'entrée en religion. Dans les deux premiers cas, ce serait un cadeau personnel et dans le troisième, un cadeau à la communauté. Mais dans l'un comme dans l'autre cas il n'y aurait pas de faute grave contre le vœu. Toutefois il faut se garder d'agir de la sorte à moins d'avoir une permission tacite ou expresse de ses supérieurs, ce qui enlèverait tout doute et toute faute et serait plus conforme à l'obéissance.

26. *Quand une religieuse reçoit une somme d'argent pour un objet déterminé, est-ce que la supérieure peut refuser d'acheter cet objet et employer l'argent à d'autres fins ?*

Quand une somme d'argent est donnée personnellement à un religieux ou une religieuse pour un objet déterminé (livre, bréviaire, montre, ornement), cet argent doit être employé à cette fin. Si la supérieure refuse d'acheter cet objet, elle ne peut employer l'argent à d'autres fins sans le consentement du bienfaiteur. Il faut toujours respecter la volonté du donateur ou lui retourner son argent.

27. *Un jeune homme, converti du Protestantisme depuis un mois, désire entrer chez nous. Nos constitutions ne parlent pas du temps requis pour de telles admissions. Y a-t-il quelques prescriptions dans le Code à ce sujet ?*

Le canon 987, 6°, du Code de droit canonique stipule ceci : « Sont simplement empêchés de recevoir les ordres les néophytes jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment éprouvés au jugement de l'Ordinaire ». Il n'y a pas d'autres choses dans le code concernant les convertis. Il n'y a donc pas de temps requis pour leur admission dans une religion. La détermination de ce temps est laissée au jugement du supérieur. Tout dépendra des circonstances d'âge, d'éducation et d'instruction du candidat. Règle générale il sera bon d'attendre assez longtemps pour laisser passer la première ferveur et éprouver la sincérité d'une telle vocation.

Montréal

JOGUES MASSÉ, O.F.M.

LIVRES

COMPTE RENDU

BLOY, LÉON, *Le Désespéré*. Paris, Mercure de France, 1933. (Montréal, Éditions Beauchemin, 1944). 19cm. 355pp. \$ 1.25, par la poste \$ 1.35.

Toute bibliothèque bien équilibrée doit posséder en son fond des livres pour tous les goûts. Après une journée de travail et de fatigue, il n'y a rien de mieux pour reposer que la lecture d'un bon livre. Il en est des romans comme de toutes choses : il y en a d'excellents, des bons, des moins bons et des mauvais. *Le Désespéré* de Léon Bloy est un bon roman, bien écrit et imprégné de nobles sentiments sur la religion le prêtre et les religieux. Il en est à sa vingt-troisième édition. Les religieux et les religieuses liront avec profit et édification le chapitre de la grande Chartreuse.

PRADEL, CHAN. HENRI, *Les petites vertus de l'éducateur*. Paris, Éditions de l'Écoeur, 1938. (Imprimé et distribué par les Éditions Fides, Montréal), 19cm. 113pp. \$ 1.00.

Dans des chapitres courts, clairement conçus et agréablement pourvus d'exemples et de citations, le chanoine Pradel analyse les principales vertus de tout éducateur. Il exige beaucoup des éducateurs, mais pour ne pas décourager il a soin d'ajouter que ces vertus sont souvent solidaires et que l'une facilite et entraîne l'autre. Ce livre peut rendre de grands services aux parents et aux professeurs.

Montréal

JOGUES MASSÉ, O.F.M.

L'AMOUR DE DIEU. Mes Mardis à la radio, 1re série : Ferdinand Coiteux O.F.M., 172 pages. Éditions Caritas, 2107 O., Dorchester, Montréal. Prix 0.75.

Ce livre est l'écho des accents brûlants qui ont ébranlé le ciel de l'Ombrie au temps de François d'Assise. Prononcées en 1941 de février à juin, ces émissions voulaient empêcher les épreuves de « nos temps de misères » d'amortir le feu du saint amour et ont tenté même heureusement de les faire servir à en attiser la flamme. Réunies en volume, elles exerceront une action plus durable au delà du rayonnement de CKAC jusques dans les Communautés Religieuses où l'on est si avide de perfection.

« L'amour de Dieu » présente un autre aspect de « La Sainteté, d'après la paraphrase du Pater de S. François », du même auteur. Cet aspect a trouvé un symbole expressif dans le buisson ardent qui brûle sans se consumer. On le voit sur la couverture et il rend bien l'idée des Éditions Caritas.

Qui que vous soyez, lisez chaque jour une de ces causeries et cette lecture vous procurera un regain de vie spirituelle.

Montréal

COMMUNIQUÉ.

1. Les lecteurs qui voudront suivre l'excellent conseil donné à la p. 49, se procureront FAITES ÇA à la Société Catholique de la Bible ; le titre du volume et le nom de la société donnés en cette note doivent remplacer ceux qui sont contenus dans le texte. N.D.L.R.

LIVRES (suite)

COMPTE RENDU

ROUTIER, SIMONE, *Adieu Paris! Journal d'une évacuée canadienne*, 10 mai — 31 août 1941. 5e éd. rev. et augm. Montréal, Éditions Beauchemin, 1944. 19cm. 199pp.

Grâce à ce petit journal d'un intérêt captivant, nous connaissons mieux la mentalité et l'angoisse du peuple français au moment de la défaite. Tout n'est pas dit, mais tout est si bien dit qu'on croirait assister à cette grande tragédie, *Adieu, Paris*, dit-on, est l'un des meilleurs... livres qui aient paru au Canada, ces dernières années.

Montréal

JOGUES MASSÉ, O.F.M.

Nous accusons aussi réception des livres suivants :

ÉDITIONS FIDES : 3425, rue St-Denis, Montréal.

MARLION, FÉLIX-A., O.P., *L'Apostolat de l'opinion publique*. 19cm. 245pp. \$ 1.00, par la poste, \$ 1.10.

Noël étudiant. Conquérants. Bulletin à l'usage des dirigeants, dirigeantes et chefs d'équipe. Dixième anniversaire 1944-45, n.2. 16cm. 46pp.

ÉDITIONS DU LEVRIER : 5375, avenue Notre-Dame-de-Grâce, Montréal.

Catalogue général 1945. 21cm. 30pp.

FILION, A.-C. *Synopsis evangelica*. 23.5cm. 138pp.

PARÉ, SIMONE, *Sur les routes de mon pays*. 22cm. 110pp. \$ 1.00, par la poste, \$ 1.10.

ST. ANTHONY GUILD PRESS : Paterson, N.J., U.S.A.

McALLISTER, ANNA SHANNON, *Flame in the wilderness*. 21cm. 358pp.

WILLIAMSON, MOTHER MARY PAULE, *Our Lady goes a Maying*. 22cm. 69pp.

Vient de paraître :

Vient de paraître . . .

JEAN DUNS SCOT

Un Docteur
des temps nouveaux

300 pages

par

BÉRAUD DE SAINT-MAURICE

« Ce livre est un monument érigé à Duns Scot. »

Propagandiste :

La Librairie Saint-François,
2107 ouest, rue Dorchester
Montréal, 25, P. Q.

Prix : \$ 1.25 au comptoir ;
\$ 1.35 par la poste.